



# ImPulsion

## TERRITOIRE

Construire la coopération publique privée

# LE GUIDE METHODOLOGIQUE



# Sommaire

## 01.

Des enjeux au projet de coopération

Page 4

## 02.

Acteurs et étapes du projet

Page 6

## 03.

Comment construire la coopération publique  
privée

Page 10

### **3.1. COMMENCER PAR IDENTIFIER UN PROJET COMMUN**

Page 11

### **3.2. PUIS S'ENTOURER DE PARTENAIRES ENGAGES**

Page 13

### **3.3. SANS OUBLIER UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE**

Page 14

### **3.4. ENFIN, ORGANISER ET PILOTER LES SERVICES**

Page 16

### **3.5. S'IL FALLAIT RESUMER !**

Page 17

## 04.

Que se passe t-il si ... ?

Page 19

## 05.

Pour aller plus loin

Page 21

### **5.1. DECOUVRIR CHAQUE EXPERIMENTATION TERRITORIALE**

Page 22

### **5.2. QUELQUES OUTILS ET POSTURES POUR COOPERER**

Page 46

### **5.3. COOPERER POUR DES INDICATEURS PARTAGES**

Page 47

### **5.4. LES CAHIERS D'ARADEL**

Page 49

## 06.

Découvrir chaque acteur du projet

Page 50

## 07.

Notes

Page 58

01.

Des enjeux  
au projet de  
coopération



*Les partenaires de ce projet représentaient des territoires ruraux en fragilité sur leurs modèles de développement économique avec une difficulté partagée d'attractivité pour attirer ou maintenir des ressources humaines dans les entreprises, et une forte volonté de trouver des solutions pour améliorer cette situation.*

*Ils étaient engagés depuis plusieurs années sur des démarches pro-actives, sous forme de :*

- démarches territoriales et prospectives des compétences : GPECT, diagnostic économique de territoire ou sectoriel, analyse des besoins des entreprises, RSE territoriales, prospectives...*
- actions en direction des entreprises : animation, groupement d'employeurs, création et appui aux clubs d'entreprises, accompagnement de projets individuels et de projets inter entreprises ...*



Ces partenaires au cours de leurs premiers échanges avaient partagé, à partir de ces expériences, **un constat commun** :

*Les services conçus pour les entreprises par les collectivités et les institutions afin d'améliorer leur compétitivité ne répondent pas toujours aux espoirs placés par leurs concepteurs.*

*Il est très difficile de transformer une action en une dynamique pérenne sur un mode descendant, car analyser et agir pour les entreprises sans les entreprises est peu efficace.*

En conséquence, il était nécessaire de faire avec les entreprises, de rechercher des modalités pour favoriser leurs engagements, de concevoir des services avec elles en direction de leurs salariés, sur la base de besoins.

Pour améliorer l'attractivité d'un territoire rural et la compétitivité de ses entreprises, l'hypothèse posée impliquait la nécessité de créer les conditions d'existence d'une gouvernance réelle : une démarche collaborative, une coopération entre les acteurs privés et publics de ce territoire.

Cette gouvernance devait permettre de réunir les conditions nécessaires à la conception pour l'avenir d'une vision partagée du développement territorial, répondant à la fois aux besoins des entreprises mais aussi aux exigences de l'intérêt général portées par les élus et les institutions.





Les objectifs du projet étaient donc les suivants :

- ✓ Produire des éléments de méthode de co-conception / pilotage de services aux entreprises qui favoriseront l'élaboration d'un service pérenne de développement territorial, en expérimentant :
  - les modalités d'un espace de gouvernance entreprises/institutions-collectivités pérenne
  - des démarches d'anticipation et prospectives économiques
  - des services aux entreprises et interentreprises
- ✓ Diffuser pour pérenniser la démarche, l'ouvrir à d'autres territoires du massif



Les principales actions du projet étaient :

- ✂ Diagnostic partagé des pratiques existantes de chaque partenaire et des besoins
- ✂ Transfert méthodologique entre les partenaires
- ✂ Capitalisation et diffusion

Les champs d'expérimentation d'échanges de pratiques et de capitalisation ont porté sur **les facteurs clés de réussite identifiés conjointement par les partenaires** lors des séminaires de préparation :

1. Anticipation
2. Services aux entreprises
3. Gouvernance



Ce guide a pour objectif **d'aider les acteurs** des territoires (élus, techniciens, dirigeants, institutionnels) **à mettre en place** une coopération publique-privée pour construire des services de qualité aux entreprises.

Il a été rédigé à partir des expérimentations mises en œuvre mais aussi à partir des apports lors des séminaires d'échanges de pratiques et de capitalisation réalisés sur les territoires engagés dans le projet.

Les groupes partenariaux étaient composés d'élus et techniciens de collectivités, de dirigeants d'entreprises et de responsables d'associations de développement.



*Les enjeux des partenariats publics-privés dépassant de loin le seul sujet du développement économique, ce guide a aussi vocation à être utilisé pour d'autres enjeux de coopération.*

02.

Acteurs et étapes  
du projet

Le projet s'est déroulé sur deux ans en trois phases :



Présentation des partenaires du projet :

- **Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien - COR**

Expérimentation : favoriser les solutions de mobilité alternatives dans les zones d'activité et créer une maison des assistantes maternelles

- **Autun Morvan Développement Formation – AMDF**

Expérimentation : Conception d'une offre de formation sur l'internet des objets connectés et expérimentation autour d'un « smart parking »

- **Mode d'Emplois / Figeacteurs**

Expérimentations : Développement d'une conciergerie, d'un service d'accueil des conjoints, d'une offre de mobilité et d'une soirée d'émergence de projet de territoire « Start Up de Territoire »

- **PETR Grand Quercy**

Expérimentations : Rencontres de dirigeants et prototypage de services aux entreprises



- **ADEFPAT** / Coordination du projet

- **ARADEL** / Co-animation des séminaires et contributions





03.

Comment  
construire la  
coopération  
publique privée ?

*La coopération publique privée telle que on l'entend ici est le processus par lequel des acteurs privés (entreprises, associations) et publics (collectivités, institutions) d'un même territoire unissent leurs volontés, leurs compétences, leurs ressources pour atteindre un objectif commun.*

### 3.1.COMMENCER PAR IDENTIFIER UN PROJET COMMUN



L'enjeu premier est de définir un projet commun car coopérer c'est travailler ensemble avec un intérêt et une motivation commune.

Pour que cela fonctionne il faut donc être au préalable d'accord sur ce qu'on veut faire ensemble !

- Un sujet concret, qui fédère, donne une vision
- L'importance du faire « avec » et ensuite du faire « pour »
- Commencer par de petites choses et avancer ensuite étape par étape

Le thème fédérateur était ici de faire progresser l'attractivité des territoires via la création de services de qualité aux entreprises et à ses salariés.

Cette notion de services s'entendait au sens large, c'est-à-dire pour travailler, habiter, se déplacer, se divertir...

Quelques exemples :

#### *Attractivité du territoire :*

parcs d'activité, filières, accueil de nouveaux actifs, mobilité dans le cadre professionnel, qualité de vie au travail (conciergerie, crèche), transmission d'entreprise, formation.

#### *Performance des entreprises :*

production, Rh, locaux, accessibilité, communication.

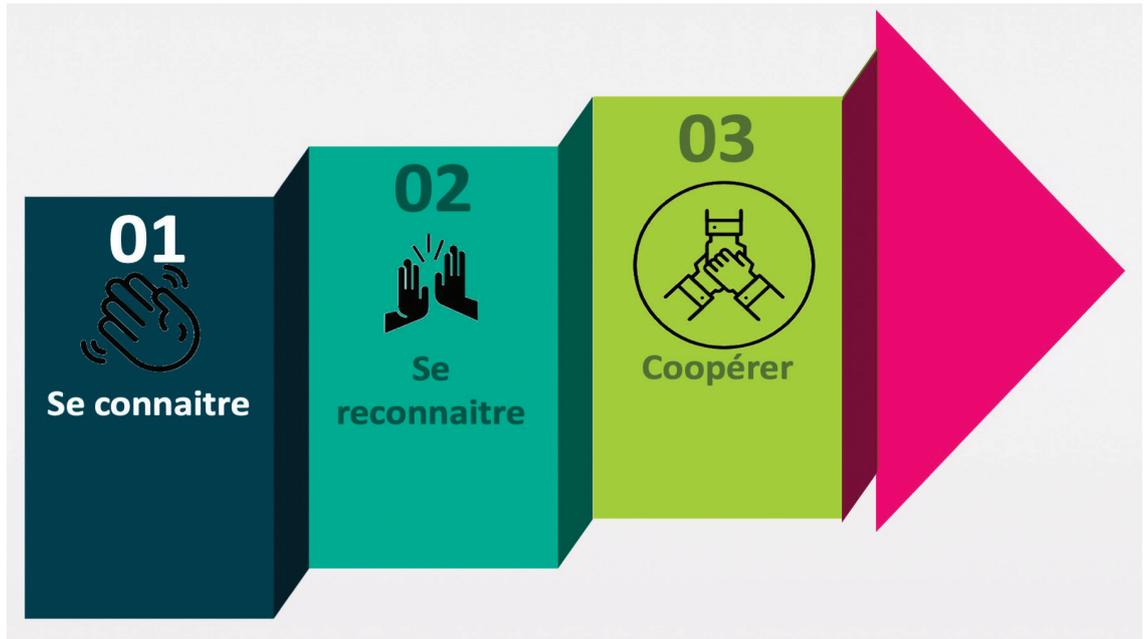


Un temps de réflexion préalable au projet est nécessaire. Une action de prospective aura toute son importance car c'est une étape d'anticipation et de construction qui va permettre d'identifier le(s) besoin(s) du territoire mais aussi :

- De se connaître, de se reconnaître
- D'échanger librement
- De comprendre ses différences et de partager ses représentations
- De mettre en place des habitudes de travail
- De définir les règles de fonctionnement et la place de chacun pour sécuriser les échanges



La confiance, condition indispensable à la coopération, pourra ainsi se mettre en place.



La prospective va permettre de définir une **vision commune** avec des objectifs partagés et donc une adhésion par appropriation du projet : c'est un bon début en matière de coopération !

Partir des besoins du territoire peut en effet engager une dynamique de groupe importante. Le besoin alimente le projet mais le projet et les actions vont aussi créer le besoin.

Organiser un système simple de recueil des besoins des entreprises permet de formaliser un besoin collectif et donc une adhésion.



#### **Mais attention :**

*Il est important aussi de « faire », d'agir, pour démontrer, aider à l'adhésion. Le temps de prospective ne doit donc pas être trop long et trop lourd, ni se perdre dans des études « hors sol ».*

Il faut aussi intégrer du temps dans les organisations pour permettre à chacun d'être un contributeur potentiel sur les projets.



**[Voir l'expérimentation Grand Quercy page 33](#)**

## 3.2. PUIS S'ENTOURER DE PARTENAIRES ENGAGÉS



Les projets qui ont trait à l'attractivité du territoire relèvent du « bien commun » : si chacun a un intérêt à ce qu'ils soient réalisés, personne n'est légitime tout seul pour les mener à bien. C'est en rassemblant des acteurs d'horizons divers que l'on crée des projets concrets et innovants.

Et ainsi permettre ainsi à chacun d'exercer sa citoyenneté et de se « battre » pour son territoire. Il n'y a pas de fatalité !

Quel que soit le projet, il faut donc trouver des partenaires « engagés » :

- Faire avec ceux qui veulent, quel que soit leur statut
- Trouver des personnes motrices, trouver des leaders
- S'appuyer sur ceux qui existent, qui sont là depuis longtemps, avec une base territoriale
- Tendre la main pour élargir le cercle mais avancer sans attendre
- Identifier les énergies (jeunes, associations, etc.)

Il faut donc recenser ces acteurs et identifier les points d'intérêts partagés : le socle commun et des objectifs très concrets. Enfin, il est à noter que les acteurs clés du projet ne sont pas uniquement ou forcément ceux ayant exprimés des besoins en phase prospective.

Les partenaires s'entendent donc au sens large : administrations, collectivités, entreprises, institutionnels, associations, syndicats, particuliers etc.

**Attention donc à :**

- *Ne pas se limiter aux seuls services économiques des collectivités ou aux seuls réseaux de dirigeants ou club d'entreprises. Diverses associations (sportives, culturelles, etc.) seront intéressées et moteurs. Il en est de même du côté des collectivités : le responsable des routes ou des collègues n'est-il pas un contributeur précieux ?*
- *Ne pas oublier les jeunes : étudiants, jeunes salariés, jeunes dirigeants, etc.*
- *Aller chercher des partenaires « hors territoire » : l'implication des entreprises et territoires limitrophes permet d'élargir, d'aller plus loin sur les possibles, de trouver d'autres compétences.*

Il n'y a aucune règle de nombre ou de nature concernant les parties prenantes d'un projet, ça ne sert pas le projet commun.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas ajuster la taille du collectif en fonction des étapes du projet. Sur une étape de prospective, il faudra privilégier une cible très large. Sur des étapes de décisions, un comité plus restreint mais représentatif de l'ensemble des parties prenantes est préférable.





Pour chaque partenaire, une personne représentative est nécessaire, quel que soit son statut, à condition qu'elle soit intéressée et qu'elle connaisse le sujet.

L'impulsion peut être donnée soit par les acteurs (notamment économiques, citoyens, associations, etc.) ou alors par la collectivité au début du projet.



*L'action en commun est le fruit de la rencontre entre des acteurs différents qui cherchent à résoudre ensemble des problématiques qu'ils ne peuvent traiter seuls et qu'ils ne veulent pas pour autant déléguer à d'autres.*

*Cette action est libre et volontaire et les sujets concernés potentiellement vastes :*

*notre alimentation, notre mobilité, notre bien-être, ...*

*Bref elle dépend seulement de nous, d'un « nous » à construire.*

*Figeacteurs est un outil au service de ce « faire ensemble ».*

*Un « faire ensemble » qui nous manque souvent cruellement.*



*Dominique OLIVIER, Président du PTCE Figeacteurs.*

### 3.3.SANS OUBLIER UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE



Il s'agit avant tout de définir comment travailler et construire ensemble dans l'intérêt du projet et non pas dans celui des personnes ou des organisations représentées.

La gouvernance doit être permanente, souple et équilibrée entre le privé et le public pour garantir la dimension « intérêt commun ».

Différents modèles de gouvernance sont possibles en fonction des besoins. Une association a l'avantage de regrouper facilement les acteurs tout en gardant un mode de fonctionnement souple. Des associations de type collégiales peuvent même fonctionner juridiquement et opérationnellement sans président et sans bureau. Cela permet de partager les tâches et les décisions et limite les blocages, les frustrations et les manques d'ouverture.

Les parties prenantes doivent être présentes et la parité n'est pas obligatoire en nombre, elle est bien plus nécessaire dans la pratique : écouter chacun, partager des avis contraires, construire et décider ensemble !



**De simples commissions paritaires peuvent aussi être très efficaces.**

**Un préalable est néanmoins nécessaire : prendre le temps de se connaître, de se comprendre au choix de mode de gouvernance, de communiquer ensemble. Ne pas rentrer trop vite dans le fond des sujets.**

Il faut une **gestion de projet** : partir d'une idée mais élargir le sujet si c'est un besoin du terrain. Une bonne gouvernance doit être « alimentée » pour fonctionner. Une idée de triptyque peut lui permettre d'avancer : quels objectifs (projet commun), quelles propositions/actions, quels moyens.



Cette gouvernance doit s'appuyer sur deux **fondamentaux** : la coopération et la confiance – et limiter les jeux d'acteurs. Une animation dédiée doit être prévue.

L'important est d'avoir dans la gouvernance :

- Des membres actifs, intéressés et contributeurs
- Un mode de fonctionnement «AVEC» : le public avec le privé et inversement
- Des règles du jeu et des processus d'animation
- Du concret, des objectifs, obtenir des accords, planifier la suite
- Des temps de vie
- Une bonne communication

La nature des acteurs publics associés aux acteurs privés pour permettre un développement territorial co construit est multiple : les intercommunalités tiennent depuis la loi NOTRE une place centrale de part leur compétence en matière de développement économique. Il ne faut pas oublier pour autant les autres organismes impliqués sur cette thématique qui peuvent avoir un rôle majeur et facilitant: Les sous préfectures avec les sous préfets « développeurs » et leurs chargés de mission, les UD de la Direccte, les Départements avec leurs politiques en faveur de l'attractivité, les chambres consulaires, Pôle Emploi...

Les intercommunalités ont une compétence qui leur permet d'intervenir sur tous les sujets en lien avec le développement économique.

Pour autant, elles n'ont pas toutes les moyens humains et financiers d'intervenir directement sur tous.

L'exemple d'Autun permet d'analyser la pertinence du partenariat conçu pour intervenir de façon indirecte, sur des domaines très larges, de manière efficace et à moindre coût.



En effet, la création de commission mixte paritaire élus/entreprises (au sens large) pilotées par les agents de la communauté de communes permet de démultiplier les champs de réflexion et d'action en s'appuyant sur toutes les forces vives du territoire.

Ces commissions qui travaillent en bottom-up, émettent des avis consultatifs sous forme de délibération, font des propositions qui remontent au conseil communautaire

Elles portent sur différents sujets stratégiques en lien avec les compétences de la collectivité : formation, santé, agriculture, tourisme, culture...

Lorsqu'un sujet mérite de muter d'évoluer de la réflexion vers l'action, la commission peut se transformer en association indépendante, les membres devenant administrateurs (ex d'Amdf).

Lorsqu'un acteur remplit une mission de service public sur des sujets stratégiques, il est intégré sur le partenariat public privé : mobilité, hébergement, accompagnement social (exemple du foyer Saint Ex à Autun).

Au final ces acteurs privés ou devenus privés via la création d'une association apportent agilité et mobilisation de financement avec une véritable efficacité à ce fonctionnement, tout en conservant un certain contrôle de la situation via l'organisation paritaire.

Ce type de commission peut être mis en place de façon systématique ou à la suite d'une réflexion associant acteurs publics et privés. Le groupe projet portant cette réflexion et ayant fait la preuve de sa pertinence peut alors être pérennisé sous forme de commission (exemple d'accompagnements Adefpat pour la définition d'une stratégie culturelle ou touristique)

Dans tous les cas, pour consolider cette construction il est nécessaire à l'image de la communauté de communes du grand Autunois, de formaliser l'existence de ces commissions pour les rendre partie intégrante du fonctionnement de la collectivité et limiter les risques liés aux changements de personnes.

### 3.4. ENFIN, ORGANISER ET PILOTER LES SERVICES



Après avoir défini un projet commun et une gouvernance, il reste à organiser et à piloter les services.

De nombreux projets ne fonctionnent pas faute d'un pilotage anticipé, mis en place et opérationnel. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, ce sujet semble encore plus important et au premier abord assez compliqué : qui pilote et qui finance, ce qui dans l'approche coopérative est différent de « je finance donc je pilote » !

Une animation est indispensable pour que ça fonctionne. Présence d'une tierce personne, avec une prise de recul importante, ayant la connaissance des techniques d'animation, travaillant en mode projet et étant adepte du « bien travailler ensemble ».



Le financement reste un point crucial dans le pilotage des services, souvent dès le début du projet en phase prospective et de réflexion sur la gouvernance. La demande d'un financement public sur des postes d'animation est souvent difficile. Néanmoins, si la vision est commune autour du développement du territoire, en quoi une demande de financement d'animation autour de services « aux entreprises » (qui sont de fait des services au territoire) serait-elle différente d'autres demandes ?

Les financements peuvent être mixtes, ce qui ne veut pas dire équilibrés, mais chacun participe. Certaines expérimentations montrent aussi l'importance d'un financement public pour initier le projet puis un relais par les financements privés (participation financière, mise à disposition de compétences et moyens, facturation des prestations, etc.).

## 3.5.S'IL FALLAIT RÉSUMER



*Quand tu veux construire un bateau ...  
Réveille au sein des hommes le désir de la mer ...*



*Antoine de Saint Exupéry*

Cette citation d'Antoine de Saint Exupéry résume l'état d'esprit qui doit guider la construction de la coopération publique-privée. Néanmoins, s'il fallait résumer les bonnes pratiques évoquées ci-dessus, nous pourrions retenir :



### Ingénierie :

- Avoir une personnalité forte pour booster l'action
- Avoir des alliés : un vrai soutien des élus et des entreprises impliquées sur qui s'appuyer
- Avoir un influenceur, un leader d'opinion
- Avoir un facilitateur
- Former des animateurs
- Fonctionner par appel à compétence et prestataires externes pour limiter les charges de structure.



### Construction du projet :

- Un projet commun au service du développement du territoire pour créer une dynamique et initier la confiance
- Repérer ce qui va donner envie
- Partir des besoins, on construit le projet et on coopère : c'est dynamique
- Connaitre le territoire et l'offre de service déjà existante
- Faire d'une menace ou d'un échec un facteur clé de changement et de succès
- Un voyage d'étude pour décroisonner
- Casser les codes : chacun est là en tant que personne et non comme représentant d'une institution.



### Gestion de projet :

- Imaginer et oser expérimenter rapidement, « avancer en marchant »
- Débuter par une action « alibi », construire « pierre par pierre », avec agilité
- Aller dans l'action concrète pour être visible
- Un projet, un plan d'action et une identité
- Préciser l'objectif et les facteurs clés de succès, donner une temporalité avec des étapes
- Des indicateurs pour évaluer
- Adapter la gouvernance à chaque étape du projet
- Définir une procédure de coopération entre les acteurs et sensibiliser/former à ces outils



- Disposer de techniques de créativité et d'intelligence collective pour aider au changement.



### Qualités humaines :

- Identifier chaque partenaire, besoin de connaissance mutuelle
- Se dire les choses, avec bienveillance et reconnaissance
- Déléguer et faire confiance
- Avoir envie de faire – aller au bout des choses
- Garder l'humilité – une neutralité – sans jeux d'acteurs
- Expliquer avec pédagogie – définir ce que l'on attend de chacun – esprit de synthèse
- Etablir une carte des compétences du collectif



### Communication :

- Une communication vraie, punchy et en rupture, pour donner envie !
- Inviter large, suivre, relancer, fêter, remercier
- Un nom, une marque, un plan marketing
- Une plateforme numérique pour animer le réseau et faciliter ensuite les rencontres, groupe de travail, l'accès à l'information, etc. Le numérique au service de l'humain.



04.

Que se passe  
t-il si ... ?

Examen de situations concrètes de blocages : comment en sortir



### Les invitations pour la soirée de rencontre public-privé sont stoppées par un technicien ou un élu !

- Re valider la méthode et les livrables attendus
- Reprendre la main : est-on d'accord, comment avancer ?
- Rencontrer les leaders publics et privés
- Chercher des alliés
- Si besoin, changer de projet !



### Blocage suite à une nouvelle feuille de route organisationnelle ?

- Bien se connaître et instaurer de la confiance
- Poser le rôle de chacun et ce que j'attends de l'autre
- Accompagnement par une personne extérieure pour mise en place du collectif, l'ingénierie
- Identification de personnes motrices
- Formation des participants et séminaire pour connaître les avis de chacun



### Manque d'engagement des parties prenantes !

- Trouver une personne compétente pour accompagner face à cette difficulté
- Aider à formaliser les besoins et problèmes de chacun
- Trouver les financements pour cet accompagnement
- Monter une formation « identification des besoins »
- Aller vers un besoin commun, un enjeu qui rassemble et motive
- Faire acter des engagements : processus et planning à construire et à faire valider



05.

Pour aller  
plus loin

## 5.1.DÉCOUVRIR CHAQUE EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE



### FICHE N°1 - DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE À DESTINATION DES SALARIÉS DU TERRITOIRE



Porteur du projet :



Date de démarrage : Septembre 2019



Date de fin : Toujours en cours



Lieu : ZA le cantuba à Tarare.



Question initiale/ contexte :

Dans le cadre du programme RESSAC, une réunion de concertation entre acteurs privés et publics (mars 2018) a permis de réunir des acteurs du Territoire autour de trois thématiques de travail. Des échanges formels ont eu lieu dans le cadre d'ateliers, mais également informels, autour des différents thèmes proposés. Une vision partagée des questions « prioritaires » a émergé.

La thématique de la mobilité est donc ressortie. La question est la suivante : quelles sont les actions possibles pour sensibiliser ou développer la mobilité douce pour les salariés du territoire ?



Objectifs :

Le développement des pôles-zones de mobilité douce via la location/mise à disposition de solutions alternatives douces

L'objectif serait de tester ces outils dans une zone d'activité et d'informer et sensibiliser les salariés sur les dispositifs existant



Déroulé de l'action :

1. Recensement des modes de déplacements des salariés dans la zone d'activité
2. Sensibilisation avec le club d'entreprises et les chefs d'entreprise de la zone d'activité
3. Définition des dispositifs de mobilité qui seront accessibles sur le site
4. Mise en place d'un kit de mobilité pour les salariés.
5. Test des outils et du kit de mobilité.

Choix du prestataire : Klaxit.

Le prestataire sera mandaté pour animer les actions et mettre en place les outils (application et kit mobilité)





### Résultats :

L'action est en cours.



### Parties prenantes associées :

COR : Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien

Klaxit

Le club d'entreprise TararEvolution

Les chefs d'entreprise de la zone d'activité du Cantubas



### Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

La COR : qui, dans le cadre de la compétence mobilité, propose des solutions de mobilité pour les entreprises

Les entreprises : effectuent un retour sur les solutions proposées, sensibilisent leurs salariés sur les options retenues



### Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

#### 1. Moyens Humains

Chargé de mission mobilité de la COR

Chargé de mission création d'entreprise de la COR

Animatrice du club d'entreprise TararEvolution

Prestataire : Klaxit : qui va gérer l'animation et la mise en place des outils.

#### 2. Moyen financier

Prévisionnel pour l'étude et l'animation estimée à 20 000 euros.



### Freins et limites

La forte utilisation des véhicules personnels et des habitudes de déplacement peuvent être un frein au projet



### Préconisations

L'animation et la sensibilisation seront des points à prendre en compte dans la réussite du projet.



### Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

Michel Gomes : 06 74 47 59 77 // michel.gomes@c-or.fr





## FICHE N°2 - MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE



Porteur du projet :



Date de démarrage : Mars 2018



Date de fin : 31 décembre 2019



Lieu : Ouest Rhodanien. lieu à définir.



Question initiale/ contexte :

Le club d'entreprises « Azergues Entreprendre » souhaite attirer des familles et des cadres dans la vallée d'Azergues. Les salariés et les nouveaux arrivants ont fait part au club d'entreprises du manque de structures d'accueil pour les jeunes enfants.



Objectifs :

Le club souhaite créer une maison d'assistantes maternelles pour répondre à une demande des parents et des salariés.



Déroulé de l'action :

1. Recherche d'un lieu pour accueillir une MAM.
2. 3 assistantes maternelles sont mobilisées sur le sujet avec un potentiel de 3 à 4 enfants maximum par assistante maternelle.
3. Point avec la PMI pour présentation du projet et validation
4. Rénovation et aménagement si besoin.
5. Lancement des travaux
6. Accueil des premiers enfants



Résultats :

La MAM n'est pas encore ouverte.



Parties prenantes associées :

Azergues Entreprendre  
 COR : Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien  
 PMI : Protection maternelle et infantile.  
 Assistantes Maternelles





## Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Les rôles sont répartis de la manière suivante :

Le portage du projet est effectué par le club d'entreprises et les assistantes maternelles

La COR intervient en support (conseil et appui)



## Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

Pas encore de prévisionnel sur le sujet.



## Freins et limites

Problème du local. Azergues Entreprendre cherche un local qui doit correspondre au cahier des charges de la PMI.

La MAM ne crée pas une offre supplémentaire. Elle s'appuie sur des assistantes maternelles déjà en place.



## Préconisations

Lien à faire avec la PMI sur chaque étape du projet sur la validation des besoins.



## Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

Michel Gomes : 06 74 47 59 77 // michel.gomes@c-or.fr



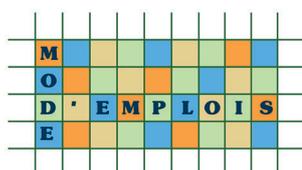


## FICHE N°3 - « LA BOUSSOLE DES CONJOINTS »

### PROTOTYPAGE ET EXPÉRIMENTATION D'UN SERVICE D'ACCUEIL DES CONJOINTS DE NOUVEAUX ARRIVANTS



Porteur du projet :



Date de démarrage : Septembre 2018



Date de fin : Décembre 2019



Lieu : Figeac



Question initiale/ contexte :

La capacité de notre territoire à attirer des compétences nouvelles est un enjeu soulevé dans les travaux de prospective dès 2012 par le syndicat mixte du Pays de Figeac. Cette attractivité passe notamment par des dispositifs d'accueil des nouveaux salariés et de manière plus globale de leur famille (emploi du conjoint, prise en compte des enfants...).

Fort de cet historique, en 2017, le PTCE Figeacteurs, via son club d'entreprise Mode d'Emploi, s'est associé aux différentes parties prenantes locales (CCI, Pole Emploi, Maison de l'emploi) afin d'organiser un évènement sur la thématique de l'accueil des nouveaux actifs et l'emploi de leurs conjoints.

Le 14 septembre 2017, une cinquantaine d'acteurs locaux (entreprises, nouveaux arrivants, institutions) ont participé à l'évènement et imaginé des solutions liées à cette problématique.

A l'issue de cette première rencontre, un groupe projet, accompagné par le dispositif de formation développement de l'ADEFPAT. L'objectif de ce groupe projet était d'expérimenter des solutions collectives autour de la question suivante :

Comment concevoir, en associant les différentes parties prenantes, un service améliorant l'accueil des nouveaux arrivants et leur conjoint afin de pérenniser les recrutements sur le territoire?



Objectifs :

**Mettre en place une offre d'accueil des nouveaux actifs et leurs conjoints en lien avec la stratégie de marketing départemental.**

Les grands principes retenus sont les suivants :



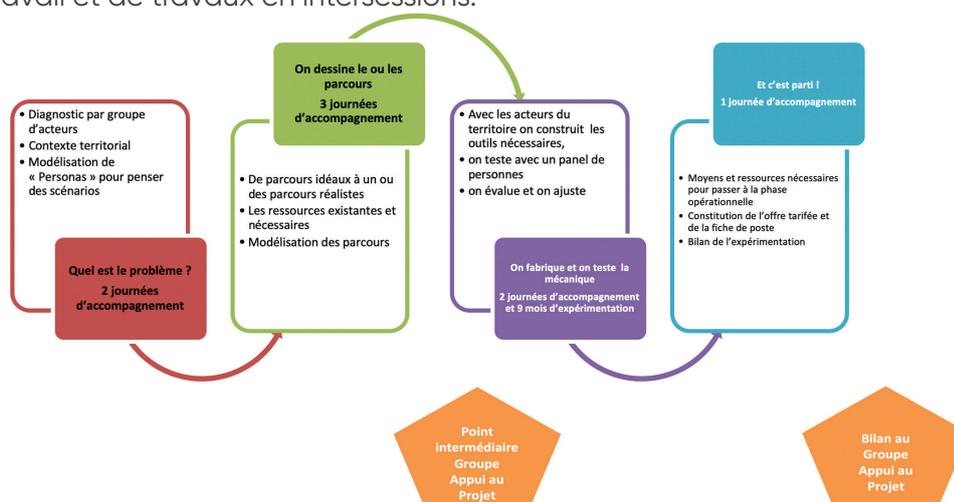


- Faire la différence entre fidéliser et recruter, l'emploi du conjoint traité isolément n'est pas une stratégie d'accueil en soi.
- Une orientation des arrivants dès leur arrivée
- Une structure centralisée
- Une initiative qui considère le nouvel arrivant
- Un accompagnement individuel et collectif
- Une simplification des démarches
- Une offre dynamique et implicante pour tous
- Les anciens arrivants sont ambassadeurs
- Une offre adaptée à nos moyens, à la taille de notre territoire et au nombre de nouveaux arrivants
- Avoir des actions dans un périmètre local (communauté de communes du Grand Figeac), adossées à une stratégie départementale et en synergies avec les expérimentations en cours sur les autres territoires (notamment Cauvaldor)



### Déroulé de l'action :

Pour élaborer le projet, les membres du groupe ont suivi un parcours d'un an et demi ponctué de journées de travail et de travaux en intersessions.



### Résultats :

Les membres du groupe projet ont créé et testé le dispositif « La Boussole des conjoints », conçu comme un parcours et qui comprend les services suivants:

- Premier rendez-vous d'accueil et d'orientation (vie pratique, logement, projet professionnel)
- Atelier collectif « Welcome » sur la question de l'emploi et en présence d'acteurs du territoire (professionnels de l'emploi, entreprises, associations)
- Mise en réseau avec des recruteurs et autres acteurs locaux pertinents pour la recherche d'emploi.

A l'issue de la phase d'expérimentation :

- 52 personnes ont été accueillies par la « Boussole »
- 1/2 a trouvé un emploi en moins de 6 mois



### Parties prenantes associées :

Selon la méthodologie de formation développement proposée par l'ADEFPAT les parties prenantes étaient réparties entre :

- Le groupe projet chargé de concevoir le dispositif. Animé par Figeacteurs (via son club d'entreprises Mode d'Emplois) et composé de :



- 3 acteurs du recrutement (agences d'intérim et Pôle emploi)
  - 8 entreprises (2 entreprises individuelles, 3 PME, 3 grands groupes)
  - 2 acteurs publics (collectivité et services de l'Etat)
  - 2 associations (café associatif et association dédiée à l'accueil des nouveaux arrivants)
  - 1 consulaire et 1 organisme de formation
- Le groupe d'appui au projet, en support du groupe projet, associé au lancement, à mi parcours et à la fin de la phase d'accompagnement du groupe projet et composé de :
- 3 acteurs publics (élus)
  - 3 acteurs du logement
  - 1 consulaire
  - 1 association
  - 3 entreprises



### Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Le dispositif a été conçu à l'initiative d'acteurs privés, en associant au groupe projet les collectivités locales et l'Etat (voir parties prenantes associées plus haut).

Les membres du groupe projet ont été invités à leur tour à participer aux démarches publiques en cours autour des questions d'attractivité.

A l'issue de la phase d'expérimentation il est prévu que les membres du groupe projet continuent à piloter le service via un comité de pilotage au sein du PTCE Figeacteurs.



### Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

Au cours de la conception et de l'expérimentation :

- Implication bénévole et mise à disposition de personnels pour 10 journées d'accompagnement et mise à disposition de salle pour les ateliers « Welcome »
- 0.4 ETP dédié à la mise en œuvre de l'expérimentation au sein de Mode d'Emplois.
- Le budget prévisionnel du dispositif pour l'année 1 s'élève à 30 000 euros environ et comporte principalement de l'ingénierie d'animation (un mi temps dédié).



### Freins et limites

Le frein principal a été l'articulation de ce dispositif avec d'autres initiatives publiques en cours.



### Préconisations

Bien définir sa cible : Ce service a été construit sous l'angle du besoin des entreprises en proposant une offre clé en main qui permet de pérenniser des recrutements en facilitant l'insertion de leur nouveau salarié et de sa famille sur le territoire.



### Une citation inspirante d'un acteur sur cette expérimentation

« *Un couple, deux emplois* » : slogan issu d'une soirée de créativité autour du projet

« *Un petit mot pour vous remercier et témoigner de l'importance de votre action. J'ai participé à l'un de vos ateliers La Boussole car arrivée très récemment à Figeac suite à la reconversion de mon conjoint. A la soirée des Start-up du territoire, j'ai eu la chance de croiser un DRH, qui a fait circuler mon CV dans son club RH et j'ai ainsi trouvé un poste.* »

Témoignage d'une nouvelle arrivante



### Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

Meryl.parisse@figeacteurs.fr // 05 82 92 98 38

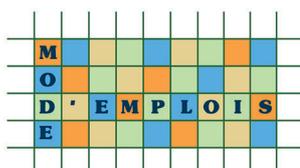




## FICHE N°4 - CONCIERGERIE DE TERRITOIRE « A LA RESCOUSS' »



Porteur du projet :



Date de démarrage : novembre-2016



Date de fin : Février 2018



Lieu : Figeac



Question initiale/ contexte :

Comment concevoir, en associant les différentes parties prenantes, un service améliorant la qualité de vie au travail pour les salariés du Figeacois et permettant l'attractivité des emplois ?



Objectifs :

La conciergerie doit permettre:

- d' améliorer la qualité de vie des salariés des entreprises du bassin de Figeac en les soulageant des tâches de la vie quotidienne incompatibles avec leurs horaires de travail, source de stress et d'absentéisme.
- de maintenir et créer des emplois sur le territoire de Figeac en contribuant à améliorer son attractivité et en fidélisant ses salariés.
- de favoriser l'insertion professionnelle de personnes en difficulté ou handicapées.

La méthode utilisée pour faire émerger ce nouveau service rapprochant des acteurs d'horizons divers a été celle du design par l'usage avec une phase d'expérimentation du service en réel.



Déroulé de l'action :

L'année 2017 a permis d'étudier la faisabilité d'un service de conciergerie inter entreprises sur le territoire et de mener une expérimentation.

### 1. Constitution d'un groupe d'action et mise en place d'un accompagnement ADEFPAT (formation développement)

Un groupe d'acteurs locaux (clients, prestataires potentiels) de la conciergerie se sont rassemblés pour étudier la faisabilité d'un service de conciergerie. Les cinq structures participant au groupe



 d'action ont été accompagnées par la conciergerie toulousaine Allô Bernard / Palanca grâce au dispositif de formation développement de l'ADEFPAT.

8 séances d'accompagnement ont eu lieu entre novembre 2016 et février 2018 et ont permis de valider l'opportunité d'un service de conciergerie.

## 2. Définition et expérimentation des services

La liste des premiers services à expérimenter par la conciergerie a été établie de manière participative par les membres du groupe d'action conciergerie.

Ces services ont ensuite été expérimentés lors d'une phase test dans 4 entreprises partenaires de septembre à décembre 2017.

Cette phase test a permis de valider les hypothèses liées à la logistique et à la commercialisation des services.

## 3. Communication autour du lancement du service de conciergerie

Afin de communiquer sur le lancement de la phase expérimentale de la conciergerie, plusieurs animations ont eu lieu, par exemple : café cookie au sein de l'entreprise LOMACO, dégustations de produits locaux dans les entreprises en partenariat avec les magasins Gammvert de Figeac, sensibilisation au recyclage des déchets au restaurant d'entreprise ESAT l'Abeille en partenariat avec le SYDED, animation destinée au grand public le weekend au magasin Gammvert, etc.

Afin d'améliorer la visibilité du nouveau service, des supports de communication ont été réalisés : logos aimantés pour véhicule, cartes de visite et flyers.

## 4. Recrutement et accompagnement de la concierge

Le recrutement de la première concierge coordinatrice en juillet 2017 a permis de concrétiser l'expérimentation du service. Le poste en CDD a été financé avec le concours de la présente convention et le recours au fonds de confiance de Midi Pyrénées Active.

La concierge coordinatrice a été accompagnée par l'équipe du club d'entreprises Mode d'emploi dans le développement du nouveau service (appui administratif, appui au développement).

## 5. Définition du modèle économique et les modalités juridiques du projet

Une offre de service tarifée a été définie et un business plan a été conçu pour la phase expérimentale (année 0) et le lancement (années 1 et 2).

A l'issue de la phase test, une entité juridique spécifique, l'association « A la Rescouss', conciergerie de territoire » a été créée en février 2018 afin de permettre le déploiement de la conciergerie.

6. Accompagnement au développement et à la pérennisation de la structure « A la Rescouss ' » (dans le cadre du programme RESSAC)

A l'issue de la création d'une structure dédiée, un accompagnement au développement de nouveaux services et à la stabilisation du modèle économique est effectué. Il consiste principalement à :

- Identifier de nouveaux clients et services porteurs pour la conciergerie
- Apporter un appui à la recherche de financements pour le développement



## Résultats :

Au cours de la phase test (juillet à décembre 2017) :

- 4 entreprises ont expérimenté le service de conciergerie pour leurs salariés
- 100 personnes (salariés, habitants) ont eu recours au service de conciergerie





- 170 services ont été rendus
- 10 commerçants partenaires
- Taux de satisfaction : 100% des personnes interrogées sont satisfaites ou très satisfaites (enquête auprès de 30 clients).
- Chiffre d'affaire (juillet – décembre) : 5952 €
- 4 entreprises ont signé un contrat de prestation avec « A la Rescouss, conciergerie de territoire » à l'issue de la phase d'expérimentation.

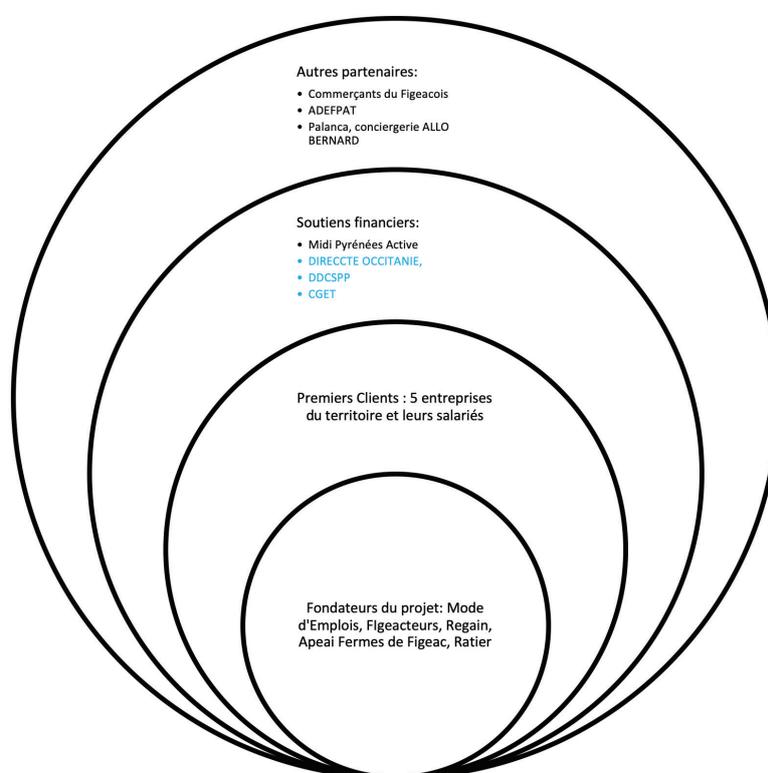


### Parties prenantes associées :

Près de 120 personnes impliquées (clients, entreprises partenaires, membres du groupe projets, prestataires dont commerçants locaux et entreprises de l'économie sociale et solidaire).

Partenaires techniques (ADEFPAT) et financiers (DIRECCTE , Midi Pyrénées Active).

En bleu : partenaires publics



### Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Cette expérimentation n'a pas fait l'objet d'une gouvernance publique privée. Le bureau association A la Rescouss' est composé des membres fondateurs.

L'expérimentation d'un service de conciergerie a néanmoins fait l'objet d'un soutien financier de la part de la DIRECCTE Occitanie ;



### Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

22 000 EUROS, 0,5 ETP pendant 1 an, mutualisation matérielle par les participants du groupe d'action.



### Freins et limites

Freins: méconnaissance des acteurs locaux de ce qu'est une conciergerie donc difficulté à concevoir les services à proposer





## Préconisations

Ne pas hésiter à faire un test plutôt qu'une étude de faisabilité théorique



## Une citation inspirante d'un acteur sur cette expérimentation

*« La conciergerie révolutionne ma journée : j'économise un temps fou sur de nombreuses courses contraignantes : colis à récupérer, à envoyer, contrôle technique, etc et ça ne me coûte rien. Le temps est précieux , surtout quand on doit récupérer ses enfants en mode vitesse lumière à la sortie du boulot ! Mention spéciale à la réactivité : pneu à plat sur le parking à 14h, réparé pour 17h , Parfait ! »*

Témoignage d'un salarié utilisateur de la conciergerie



## Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

Documentations de communication A LA RESCOUSS' et statuts de l'association



## FICHE N°5 - CO-CONSTRUIRE ET CONFORTER DES SERVICES AUX ENTREPRISES



Porteur du projet :



Date de démarrage : Avril 2017



Date de fin : Juin 2019



Lieu : Bouriane, bassin de vie à l'ouest du département du Lot



Question initiale/ contexte :

- La Bouriane est un territoire économiquement fragile de 15000 habitants, avec beaucoup de TPE (65% des entreprises sans salariés, 5 entreprises de + de 50)
- Une GPEC-T conduite par le Pays entre 2014 et 2016 qui a permis entre autres :
  - L'organisation des rencontres de dirigeants, qui constituent un service aux entreprises important mais qui s'essouffle
  - La création d'un club d'entreprises qui participe depuis 2015 à l'organisation des rencontres mais qui a peu de moyens et qui n'est pas structuré
  - Une prospective économique qui a mis en exergue la nécessité de mettre en œuvre une synergie entre acteurs publics et privés autour d'actions collectives favorisant le développement et l'attractivité du territoire
- Le bassin de vie que constitue la Bouriane est partagé entre 2 Communautés de communes, dont une dispose de moyens en matière de développement économique, l'autre non (enjeu de mutualisation).
- Contexte de fermeture d'une Maison Commune Emploi Formation et des services aux entreprises, en mutation vers un Pôle de développement associant une MSAP



Objectifs :

- Perfectionner et/ou créer des services aux entreprises centrés sur des besoins/attentes des usagers.
- Conforter le club d'entreprises et assurer sa pérennité et celle de ses actions
- Créer davantage de lien entre sphères privée et publique
- Servir des intérêts collectifs et individuels par des actions communes
- Participer à l'attractivité et au développement du territoire





## Déroulé de l'action :

Deux actions :

1. Prototypage d'un ou plusieurs services aux entreprises
2. L'organisation de rencontres de dirigeants



## Résultats :

1. Prototypage d'un ou plusieurs services aux entreprises
  - Mise en œuvre d'une dizaine d'ateliers de co-conception de services aux entreprises, avec l'apport du design de services
  - L'usager (porteur de projet éco/dirigeants) est placé au cœur et on fait avec lui et pas seulement pour lui
  - Prototypage de services avec l'aide d'outils d'animation et de conception créatifs : création de scénarios d'usage
  - Test et itération, amélioration, 2ème test, finalisation
  - Travail sur impact social et environnemental et l'évaluation des services
  - Communication et lancement des services
  - 37 personnes mobilisées dont 21 privées (dirigeants, porteurs de projets, habitants, responsables associatifs) et 16 publiques (élus, techniciens de collectivités, institutionnels et partenaires techniques)
  - 3 services co-construits autour d'un animateur « référent » : un numéro unique avec parcours d'accueil/d'intégration ; une plateforme numérique (FAQ, ressources, agenda...) ; et une animation favorisant la mise en réseau et des événements collectifs.
2. L'organisation de rencontres de dirigeants
  - Convivialité
  - Intervention thématique /18h30 à 20h
  - Information sur les dispositifs des partenaires
  - Dîner « placé »
  - Présentation des nouveaux participants

Pour les deux actions :

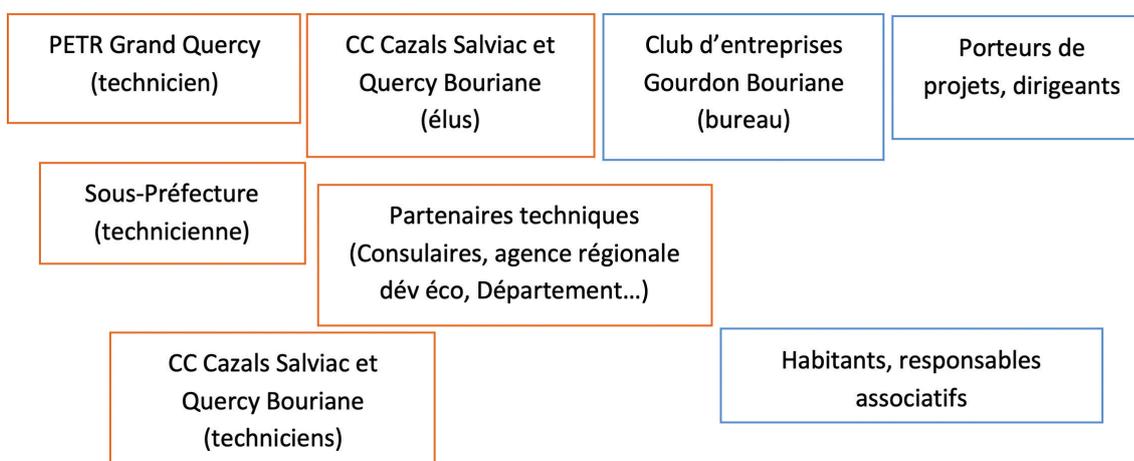
- L'anticipation des besoins sera assurée par l'animateur référent (réalisation d'enquêtes), et dans le cadre des rencontres de dirigeants (« fiche liaison »)
- La gouvernance : ce qui a été co-imaginé en atelier : des travaux sont ressortis des besoins en animation et quasiment une fiche de poste (1 à 1,5 ETP). Quercy Bouriane pouvait s'en servir pour son recrutement (son agent étant en partance), Cazals-Salviac était d'accord pour participer financièrement, ne pouvant elle embaucher 1ETP. Cazals-Salviac et le club d'entreprises pouvaient être associés aux entretiens de recrutement. Cet agent aurait pu être mis à disposition d'une structure associative disposant d'une gouvernance publique/privée, qui aurait eu pour objet la mise en œuvre de ces services (dont l'organisation des rencontres de dirigeants).
- Témoignage / repas : personnalité souvent du monde de l'Entreprise
- Elus, institutionnels et partenaires invités pour favoriser les échanges dans un contexte informel
- 3 rencontres thématiques réalisées, 90 personnes touchées dont 67 privées et 23 publiques.





## Parties prenantes associées :

### Parties prenantes associées (en faire un visuel avec les plus ou moins impliqués et les publics et privés)



## Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Ce qui avait été co-imaginé :

La gouvernance : il n'y a pas eu d'entente sur les modalités de gouvernance publique/privée, cette question est reportée à après les élections de 2020. La Communauté de communes Quercy Bouriane mettra en œuvre les services à travers son Pôle de développement, et accompagnera la structuration du club d'entreprises.



## Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

- Prestataire pour la co-construction de services
- Prestataire pour l'animation des rencontres de dirigeants
- Coordination du PETR
- Temps bénévole des acteurs privés
- Temps des collectivités et partenaires
- Des lieux : salles de réunions ou restaurants
- Du matériels d'animation : ordi, vidéoprojecteur, post-it, papier, feutres, playmobile, appareil photo et caméscope, ...
- Du matériel de convivialité pour remercier les participants (apéritif)



## Freins et limites

- Importance de se mettre d'accord sur la définition des termes : dans cette action le mot « gouvernance » a posé problème : les élus décideurs l'ont compris comme « gouvernance de la politique économique », et ils évoquaient leur légitimité à la mener seuls, grâce au mandat confié par les citoyens. D'autres élus et les acteurs privés parlaient de la gouvernance des services co-construits et ne souhaitaient pas s'intéresser à l'ensemble de la politique économique des collectivités ;
- Les élus décideurs d'une des Communautés de communes n'ont pas participé directement et ont délégué à d'autres élus. Malgré les retours des élus, techniciens et acteurs privés impliqués, ces élus décideurs n'ont pas été convaincu par les modalités de gouvernance partagée.
- Cette non-implication et des problèmes de communication ont participé à affaiblir la confiance entre les partenaires





- Ici l'appui d'une structure comme le PETR a eu ses limites : si la Collectivité ne prend pas part de manière conséquente à l'animation de la démarche, elle restera « suiveuse ». Les epci devaient prendre la main, l'absence/départ des techniciens des epci ne l'a pas permis.



### Préconisations

- Il faut faire avec ceux qui veulent, mais si on attend des décisions politiques il faut s'assurer de l'intérêt des décisionnaires très en amont, même s'ils ne suivent pas directement l'action. Cela signifie être vigilant sur les « délégations » du Pdt et/ou vp éco : il délègue car il n'a pas le temps, ou parce que de tout façon le ppp ne l'inspire pas du tout ?
- Pour la mobilisation des acteurs :
- intérêt et concret de la démarche
- chacun doit voir que l'autre a envie
- les horaires adaptés au public
- la convivialité (offrir un « apéritif-grignottage »)
- tout le monde doit coopter (pas que le chargé de mission de la Collectivité)



### Une citation inspirante d'un acteur sur cette expérimentation

« En parlant du référent animateur des services : « Finalement son métier ça sera « aligneur de planètes » »



### Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

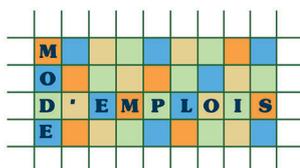
Communauté de communes Quercy Bouriane : ccqb.eco@gmail.com // 05 65 37 23 70



## FICHE N°6 - « START UP DE TERRITOIRE FIGEAC » : UN ÉVÈNEMENT OUVERT À TOUS, FÉDÉRATEUR, CRÉATIF ET DÉCALÉ POUR ACCÉLÉRER COLLECTIVEMENT LES ENTREPRISES ET SERVICES QUI PERMETTRONT À NOTRE TERRITOIRE DE RESTER VIVANT, ATTRACTIF ET SOLIDAIRE.



Porteur du projet :



Date de démarrage : Mai 2018



Date de fin : Septembre 2019



Lieu : Figeac



Question initiale/ contexte :

La dynamique Start Up de territoire est née à l'initiative de 7 territoires (dont Figeac) avec la conviction que de nombreux projets entrepreneuriaux ne voient pas le jour faute de catalyse nécessaire entre des acteurs (notamment publics privés) qui se rencontrent mal ou trop peu et que les solutions d'avenir passeront par la mobilisation de chacun et la capacité des acteurs de tous les 'univers' à inventer ensemble des réponses nouvelles aux problèmes anciens.



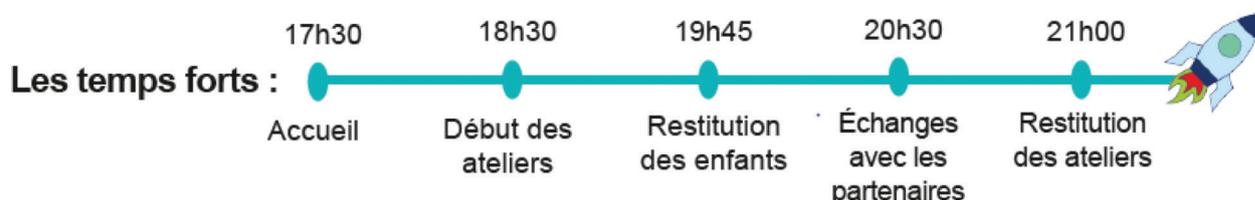
Objectifs :

Le temps d'une soirée créative et décalée, rassembler 300 personnes autour de 20 défis du territoire et les inviter à trouver ou accélérer des solutions entrepreneuriales en réponse à ces défis.



Déroulé de l'action :

- Mai 2018 à Mai 2019 : Repérage des idées, défis et thématiques prioritaires, recherche budgétaire, prospection de partenaires
- Mai 2019 à Septembre 2019 : Mobilisation des animateurs, personnes ressources et bénévoles, constitution d'un comité de pilotage, sélection des 20 défis et campagne de communication.
- Le déroulé de la soirée Start Up de territoire :





### Résultats :

260 personnes mobilisées

19 défis répartis en 4 univers thématiques (attractivité territoriale, vivre ensemble, bien produire et bien manger chez nous, transition écologique).

25 idées nouvelles pour le territoire.

100% des participants souhaitent rester informés de l'évolution des projets



### Parties prenantes associées :

L'association Figeacteurs/Mode d'Emplois a piloté l'organisation de cet évènement et s'est appuyé sur près de 80 contributeurs (personnes physiques et morales) :

- 35 animateurs bénévoles
- 30 bénévoles en charge de la logistique et de l'accueil
- 20 experts personnes ressources (issues de l'entreprise, des collectivités locales et du secteur associatif)
- Un comité de pilotage composé de 14 membres (acteurs publics 30 % et privés 70%)
- Des partenaires financiers et mécènes (6)



### Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Le partenariat public privé s'est concrétisé au sein du comité de pilotage.

Les conventions de partenariat ont permis de matérialiser le soutien des acteurs publics :

- Désignation d'un personnel référent, relai pour l'organisation de l'évènement
- Mise à disposition des moyens de communication
- Mise à disposition de moyens matériels (salle, mobilier)
- Accompagnement financier
- Mise à disposition d'animateurs et de personnes ressources



### Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

Le budget de l'évènement s'élève à 38000 euros dont 2/3 pour l'ingénierie d'animation.

Environ 1.5 ETP a été mobilisé pendant les 6 derniers mois qui ont précédé l'évènement.

Près de 80 personnes ont contribué bénévolement à l'évènement.



### Freins et limites

L'appellation Start Up de Territoire, nom de la dynamique nationale n'est pas très intelligible pour les habitants du figeacois

La durée des ateliers était un peu trop courte pour arriver à la conception d'une solution opérationnelle.



### Préconisations

Une initiative à reproduire absolument pour fédérer un grand nombre d'acteurs qui ne se connaissent pas ou ne se connaissent plus ou qui ont pas/plus l'habitude de travailler ensemble !



### Une citation inspirante d'un acteur sur cette expérimentation

« Je parlais pas du tout convaincu, je repars boosté

Témoignage d'un porteur de projet participant à la soirée Start Up de territoire Figeac



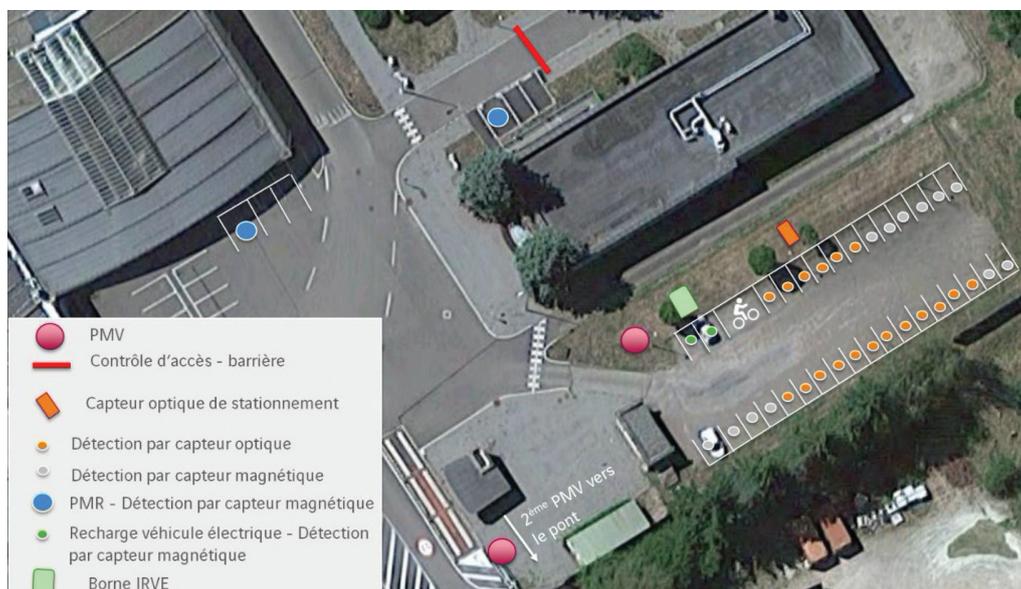
### Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

Plus d'informations sur [www.startupterritoire-figeac.fr](http://www.startupterritoire-figeac.fr) ou sur [www.figeacteurs.fr](http://www.figeacteurs.fr)





## FICHE N°7 - SMART PARKING



Porteur du projet :



vous facilite la formation



Date de démarrage : 11 décembre 2018



Date de fin : Toujours en cours



Lieu : AMDF AUTUN



Question initiale/ contexte :

la ville d'Autun et la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan souhaitent développer un parking connecté et ainsi amorcer la transition vers les territoires intelligents. Le développement des services intelligents au sein des territoires pour les entreprises et les habitants passe par une circulation optimisée et une utilisation intelligente des données. La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan lance donc en 2018 un appel d'offre pour la création d'un Smart Parking démonstrateur.

Cette démarche s'inscrit dans une des actions de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan qui est de développer un projet dans le domaine de la Smart City\* en s'appuyant sur la ville d'Autun.

Cette action s'inscrit également dans une dynamique de développement des formations dans le domaine du numérique.

Elle s'appuiera sur le développement d'un service compétences, recherche et développement dans le domaine de l'IoT prototypage des objets porté par l'association Autunois Morvan Développement Formation. C'est ce projet qui est développé dans Ressac.





## Objectifs :

Recherche et Développement dans l'internet des objets IoT Makers



## Déroulé de l'action :

Un appel d'offre a été lancé en juin 2018 par la collectivité CCGAM afin de permettre la mise en œuvre du parking démonstrateur support pédagogique et de R&D.

- L'entreprise Citéos a été retenue le 27 août 2018.
- Le service R&D prototypage des objets connectés a été lancé le 11 décembre 2018 via la formation IOT prototypage des objets connectés.
- 6 personnes travaillent actuellement sur le prototypage des objets avec comme premier support le Smart Parking.
- Budget : 144 000 €



## Résultats :

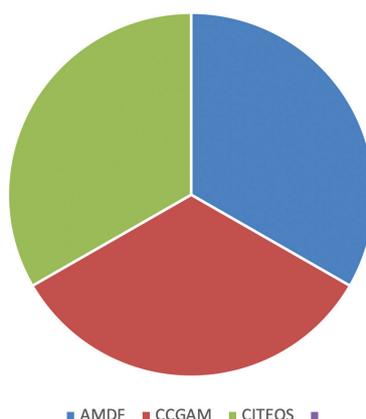
Evolutions par rapport au projet initial : des résultats concrets et matériellement visibles.

- Déplacement de la barrière sur le parking dédié formation AMDF
  - PMR : pose de capteurs magnétiques sur deux places existantes cf plan (photo d'illustration)
- Matériel :
  - 1 Capteur optique
  - 19 capteurs magnétiques
  - 2 PMV
  - 1 barrière de contrôle d'accès
  - 1 borne IRVE
  - 2 automates de télégestion, IC Node :
  - Barrière levante : l'icnode permet le pilotage de la barrière depuis un planning, par passage d'un badge, depuis l'application mobile
  - Borne IRVE (recharge véhicule électrique) : l'icnode permet le pilotage (allumage) de la borne en fonction d'un planning et depuis l'application mobile. L'icnode permet également le relevé de la consommation de la borne.
  - 1 superviseur IOT (web + appli)
- Autres projets en parallèle :
  - Installation d'une ombrière sur le parking intelligent au-dessus des places recharges véhicules électriques et 2 roues : projet indépendant AMDF + EDF + scierie locale



## Parties prenantes associées :

Les 3 participants au projet



« CCGAM » : Communauté de Communes Grand Autunois Morvan

A noter : l'équilibre d'implication des parties prenantes



### Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Pour ce projet conçu de concert, AMDF est le maître d'œuvre, la CCGA en est le financeur.



### Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

6 personnes travaillent sur ce projet :

Le Directeur « Attractivité et développement du territoire » (CCGAM)

Une chargée de mission au développement numérique (CCGAM)

Le Directeur de l'AMDF

Un chargé de développement des actions du numérique (AMDF)

Deux chefs de projet « Initiative Commune Connectée » (Citéos Vinci-Energie)



### Freins et limites

Le Projet se dirige vers une totale réussite. Nous avons la chance d'avoir l'ensemble des techniciens partenaires (CCGAM+Citéos) qui s'investissent réellement dans le Projet.



### Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

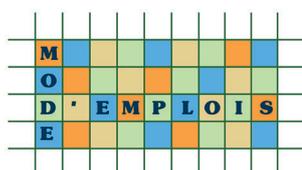
Une application relative au smart parking est en cours de réalisation. Elle sera bientôt en fonction.



## FICHE N°8 - «PROMOTION DE SOLUTIONS D'ECO MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE FIGEACOIS »



Porteur du projet :



**Figeacteurs**  
Agitateur de territoire !



Date de démarrage : Janvier 2017



Date de fin : Mai 2019



Lieu : Figeac



Question initiale/ contexte :

Question initiale/ contexte \*

La transition énergétique peut être abordée sous différents angles. Certaines thématiques sont largement traitées par divers acteurs : la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, la précarité énergétique, les énergies renouvelables... A juste titre, celles-ci font l'objet de politiques locales de plus en plus abouties et transversales.

En revanche, la mobilité n'est pas systématiquement considérée comme composante centrale de la transition énergétique. C'est un véritable paradoxe, puisque c'est pour nous déplacer que nous utilisons l'essentiel du pétrole consommé en France.

Une fracture sépare non pas l' « urbain » et le « rural », mais les hyper-centres urbains d'une part, qui font naître des pratiques de mobilité plus soutenables par un ensemble de solutions alternatives à la voiture (sans parvenir à en limiter suffisamment l'impact et les nuisances), et tous les autres territoires d'autre part, où prospère dans l'ensemble un schéma traditionnel dominé par l'automobile. Cette tendance est inquiétante. Elle est en effet incompatible avec l'urgence de la lutte contre le changement climatique et l'anticipation de la raréfaction des énergies fossiles et l'augmentation de leurs prix. L'association négaWatt préconise dans son scénario 2017-2050 de réduire de moitié la distance parcourue en voiture par habitant d'ici 2050, et de couvrir les besoins en carburant restants par les énergies renouvelables.

Cette expérimentation permet d'aborder la mobilité comme thème majeur de la transition énergétique, et de tendre vers les objectifs proposés par négaWatt tant par la réduction des distances parcourues (covoiturage) que par la diffusion des déplacements à énergies renouvelables.



Depuis 2016, Figeacteurs a engagé des actions expérimentales autour de la mobilité et notamment :

- La constitution du labo de la mobilité (2017-2018)
- L'organisation d'évènements grands publics de sensibilisation (éditions 2017 et 2018)
- La participation au lancement d'une plateforme de covoiturage citoyen portée par la préfecture du Lot (2018-2019)www



### Objectifs :

**Expérimenter des solutions alternatives à l'usage individuel de véhicules thermiques pour se déplacer, notamment dans le cadre des trajets quotidiens domicile travail.**



### Déroulé de l'action :

L'action s'est déroulée en 3 temps :

**1. LANCEMENT DU LABO DE LA MOBILITE** : En 2016 – 2017, Figeacteurs, en partenariat avec ITER et l'ADEFPAT, a animé un groupe projet autour de la mobilité dans le cadre professionnel : « le labo de la mobilité ». L'objectif de ce groupe de travail était de diffuser de nouvelles pratiques de mobilité notamment pour les déplacements domicile travail .Les actions menées : Sensibilisation des salariés aux impacts écologiques et économiques de leurs trajets domicile – travail (3000 salariés touchés) via des communications internes à l'ensemble des salariés / Campagne d'achat de véhicules de services : essais de véhicules, partage d'expérience autour de l'usage du véhicule électrique en entreprise, négociation tarifaire avec les concessionnaires du territoire /Mise en place des lignes de covoiturage avec les véhicules électriques de l'entreprise

**2. Organisation d'évènements grands publics lors de la semaine européenne de la mobilité Rallye véhicules électriques en 2017**

Forum Eco mobilité en 2018

Journées sans voiture en 2019 (organisé par la ville de Figeac, Mode d'emplois et Figeacteurs étaient partenaires)

**3. Participation au lancement d'une plateforme de covoiturage citoyen portée par la préfecture du Lot (2018-2019)**

Figeacteurs a participé à la promotion de la plateforme LOT O CAR sur le territoire Figeacois et au « recrutement » des premiers conducteurs volontaires.



### Résultats :

Plus de 3000 salariés ont été sensibilisés à l'impact de leurs trajets domicile travail, 20 salariés ont participé aux lignes de covoitages électriques, 20 nouveaux véhicules électriques ont été achetés grâce à la campagne d'achat groupée.

Plus de 400 personnes ont été sensibilisées aux enjeux de mobilité lors du rallye véhicules électriques 2017 et du forum Eco mobilité 2018. Ces évènements ont permis d'accélérer le changement de pratique (achat de vélo et voiture électriques surtout).

La plateforme de covoiturage Lot O Car a enregistré 400 conducteurs solidaires et effectués 50 trajets durant la première phase d'expérimentation (premier semestre 2018).





## Parties prenantes associées :

Figeacteurs	PTCE	Privé	Mobilisation de la société civile et des entreprises, expérimentation de solutions
ITER	SCIC	Privé	Société de conseil en mobilité
Ville de Figeac	Commune	Public	Partenaire de l'opération mobilité douce
Grand Figeac	Communauté de communes de Figeac	Public	Porteur du PCAET, engagé dans la démarche territoire à énergie positive
Préfecture du Lot		Public	Opération Carte Blanche , expérimentation d'une plateforme mobilité
La roue Fédère	Association de promotion des déplacements doux et atelier de réparation de bicyclette	Privé	
ARS		Public	Projets en lien entre déplacement et santé (projet PEDIBUS)
Coquelicausse	Association protection de l'environnement		Citoyens menant une opération test d'autostop spontané
Rézo Pouce	Association	Privé	Déploiement de solution de covoiturage et auto stop
Députée	2 <sup>e</sup> circonscription du Lot	Public	Soutien de Madame la députée, Missionnée pour une étude sur la fin des véhicules thermiques en 2040
Renault et Citroën Figeac	Entreprises locales partenaires	Privé	Partenaires de l'opération achat véhicules électrique
IZY	Entreprises locales partenaires	Privé	Location de véhicules électriques
CER FIGEAC	Entreprises locales partenaires	Privé	Formation à l'éco conduite
MAIF		Privé	Solution d'assurance et accompagnement de start Up dans le domaine de la mobilité
Monvelo.com ,Intersport et Norauto	Entreprises locales partenaires	Privé	Promotion des vélos électriques
Valorem	Développeur énergie renouvelables	Privé	Mécène
FDEL : fédération départementale d'énergie du Lot		Public	En charge du déploiement des infrastructures de recharge électrique du Lot





## Gouvernance publique privée ? Quelles modalités du partenariat

Alors que l'initiative initiale du laboratoire de la mobilité était essentiellement privée, le partenariat avec les collectivités locales et les acteurs publics a permis de s'appuyer sur des infrastructures et des outils plus pertinents et de toucher d'autres publics.



## Ressources mobilisées (moyens humains, matériels et financiers)

Laboratoire de la mobilité :

0.5 ETP pendant 1 an.

Evènements grand publics :

- 1 ETP pendant 4 mois pour l'organisation des évènements mobilité grand public
- Budget évènementiel : environ 6000 euros

Lancement de la plateforme Lot O Car :

- 1 ETP pendant 3 mois.



## Freins et limites

- Le principal frein au changement de mobilité est psychologique et non matériel : on touche à la liberté des individus. Ce frein ne peut être levé que par une animation soutenue autour des innovations techniques proposées (véhicules, infrastructures, plateformes).
- L'argument financier reste le premier vecteur de changement : les solutions proposées doivent permettre des économies financières.



## Préconisations

Avoir une approche partenariale et public-privée : la faible densité de notre territoire rural ne permet pas de déployer les transports en commun de manière optimale et le partenariat étroit entre aménageurs et usagers est indispensable.



## Contacts et documents disponibles sur demande au porteur

### Structure : FIGEACTEURS

NOM et Prénom du contact opérationnel : PARISSÉ MERYL

Fonction du contact opérationnel : Coordinatrice du Pôle Territorial de Coopération Economique

Email : [meryl.parisse@figeacteurs.fr](mailto:meryl.parisse@figeacteurs.fr)

Tel fixe : 05 82 92 98 38

<https://www.youtube.com/watch?v=3CEGWoITmyE>

### POUR LOT O CAR

DDT du Lot

[lot.covoiturage@gmail.com](mailto:lot.covoiturage@gmail.com)

<https://www.lotocar.fr/>



## 5.2. QUELQUES OUTILS ET POSTURES POUR COOPÉRER



### Les principales conditions pour une véritable coopération :

Accès pour tous aux informations, aux échanges, au leader  
 Chacun est unique et compte, quel que soit son statut  
 Pas de jeux d'acteurs dans le collectif  
 Se dire les choses, éviter les non-dits  
 Ajuster l'organisation collective si besoin



### Le facilitateur est indispensable pour faire vivre la coopération

Il facilite les échanges, les productions collectives et les décisions en créant les conditions permettant la créativité et le changement. Il ramène sans cesse au sens et propose des processus. Les contenus appartiennent au groupe et le facilitateur doit rester neutre. Il est au service du collectif, garant de l'objectif, de l'avancement et du partage productions et décisions.



### Des règles du jeu à proposer pour plus de liberté

Elles sont à préciser en début de projet, à rappeler et à ajuster si besoin. Elles vont préciser ce qu'il est possible de faire ou pas, sécurisant chacun pour favoriser les échanges. Quelques exemples :

Confidentialité/discrétion

Ecoute active : laisser parler et faire l'effort de comprendre l'autre

Responsabilité : de ce qu'on dit ou de ce qu'on ne dit pas

Présence et assiduité : prévenir d'un retard, se faire remplacer si besoin



### Intervenir sur les jeux de pouvoirs

Les jeux de pouvoirs nuisent à la coopération. Lorsqu'une discussion ne se passe plus à parité – je me sens supérieur ou inférieur à un autre – c'est un bon indicateur de la présence d'un jeu de pouvoir.

Il n'est pas possible d'empêcher les jeux de pouvoirs mais il faut les arrêter : sentir qu'il y a un problème, détecter ce qui se passe, intervenir pour exprimer ce malaise, proposer au groupe de repartir.

Les jeux de pouvoirs ont été conceptualisés autour de la notion de « triangle dramatique » : 3 rôles clés ont été identifiés – persécuteur, victime et sauveur.

Chacun peut être, consciemment ou non, dans un ou plusieurs de ces rôles successivement lors d'une même séance.





## Développer son réseau : un outil pour coopérer

Ce qui symbolise un réseau : la volonté, l'objectif commun, les liens - se connaître et se reconnaître, le partage, l'écoute.

Les facteurs clés de la réussite du travail en réseau :

- La motivation : envie, énergie, engagement, permanence
- Les ingrédients : du temps, concertation, toutes les parties prenantes à associer
- La forme : des règles, des valeurs et de la convivialité
- Les lieux d'échanges : réunions formelles et informelles

Les qualités d'un animateur réseau : neutre, à l'écoute, avec empathie, disponible, humble, patient, persévérant, agile, créatif, communicant, mobilisateur, fédérateur, charisme, leadership



## Le processus de codéveloppement professionnel :

Un porteur de cas (le client) est aidé par l'ensemble du groupe (les consultants) sur sa problématique, un animateur déroule la méthodologie:

- L'exposé : question initiale du « client » puis explication des enjeux/ contextes
- La clarification : questions de précisions et d'éclaircissements des « consultants »
- Le contrat : Le « client » modifie éventuellement sa question et affine ce qu'il attend des « consultants »
- Le partage : les « consultants » proposent différentes solutions
- Synthèse et projet d'action : le « client » évoque ce qu'il pourrait retenir
- L'apprentissage : il fait un feed back sur ce qu'il a vécu - Idem pour les autres participants

## 5.3.COOPÉRER POUR DES INDICATEURS PARTAGÉS



Chaque territoire et chaque projet ayant leurs propres spécificités, le parti pris retenu ici est d'examiner avant tout comment construire à postériori et en coopérant des indicateurs de qualité au service de l'action et de ses acteurs. Les indicateurs construits à postériori ont pour avantage :

- d'éviter d'éventuels hors sujets puisqu'à priori, on ne sait pas ce que va donner l'action
- d'être agile pendant l'action, sans penser aux indicateurs puisqu'ils n'existent pas !
- d'être ouvert dans l'action sans être influencé par les indicateurs



### Des indicateurs pour qui ?

- Porteurs de projet
- Financeurs



- Membres du comité de pilotage
- L'ensemble des acteurs qui ont participé aux projets



## Quel processus mettre en œuvre ?

### 1/ Construire le référentiel de l'évaluation :

- Se rappeler les objectifs du projet car évaluer c'est mesurer l'atteinte de tout ou partie des objectifs
- Quels sont les grands thèmes à évaluer en lien avec les objectifs du projet
- Quels sont les indicateurs pour chaque thème
- 

### 2/ Eprouver le référentiel :

- Évalue et teste l'outil (indicateurs mesurables, fiables, etc.) en définissant comment mesurer : nature de la mesure (points, etc.), comment (libre, cadré, etc).

### 3/ Processus d'évaluation :

- Chacun renseigne tous les indicateurs
- Calcul et proclamation des résultats
- Analyse et mesures correctives éventuelles



## Quelle nature d'indicateurs ? Ils peuvent être :

- Combinés sur plusieurs facteurs : quantitatifs et qualitatifs
- Mis en dynamique : réel, réel/passé, etc.
- Déterminés aussi sur la performance collective : évaluation des niveaux de réflexions, des mises en pratique, de la solidarité, de la convivialité, du partage des rôles, etc.

Des exemples d'indicateurs pour illustrer :

- Mobilisation des acteurs sur le territoire
- Implication des acteurs dans le montage
- Répartition partenaires public/privé en pourcentage
- Nombre de réunion de comité de pilotage
- Relation et qualité des échanges au sein de la gouvernance
- Implication des acteurs dans la gouvernance
- Nombre de personnes ou d'entreprises impactés par l'action
- Niveau de satisfaction des bénéficiaires de l'action
- Etc.



## 5.4.LES CAHIERS D'ARADEL



- Créer et animer des réseaux
- Mobiliser les entreprises de son territoire
- Manager un projet de territoire
- Indicateurs du développement économique : comment valoriser son activité

Ces cahiers sont téléchargeables en pdf :

<https://www.aradel.asso.fr/cahiers-developpeur.aspx>



06.

Découvrir  
chaque acteur  
du projet



#### Quelques illustrations du programme 2018

Des formations et des échanges de pratiques sur :

- ▶ Enjeux et méthodes pour requalifier une zone d'activité
- ▶ L'innovation par les usages
- ▶ Etablir et gérer la relation avec les entreprises
- ▶ Du diagnostic à la stratégie de territoire et piloter les actions de développement économique
- ▶ Se positionner comme chef de projet territorial
- ▶ Les tiers lieux : quelle stratégie pour mon territoire ?
- ▶ Les outils de la revitalisation des centres-villes
- ▶ Les indicateurs du bien être dans les territoires ruraux
- ▶ ....

Aradel est financée par :



#### Nos Missions depuis 30 ans

- ▶ La professionnalisation et le développement des compétences
- ▶ La mise en réseau, les échanges et la mutualisation des bonnes pratiques
- ▶ + de 100 journées organisées
  - 900 à 1 000 participants chaque année
- ▶ La veille et la prospective sur l'évolution des métiers et les mutations économiques
- ▶ Une coproduction avec le réseau avec la parution de
  - 23 cahiers du développeur économique
- ▶ Une diffusion de l'information et des connaissances
  - 22 Aradel Info
  - 10 lettres de veille
  - Notes de tendance
- ▶ Une présence numérique sur :



#### Le réseau des professionnels du développement économique au service des territoires et des entreprises

#### Quelques résultats 2018

- ▶ + de 900 professionnels adhérents issus des Epci, consulaires, associations...
- ▶ 70 collectivités territoriales adhérentes
- ▶ + de 900 développeurs mobilisés autour de
  - 47 journées de formation
  - 5 journées d'échanges d'expériences
  - 2 journées sur le développement économique urbain
  - 2 journées partenariales
  - 3 conférences d'actualité
- ▶ Des productions avec le réseau :
  - 1 cahier sur le fundraising territorial
  - Une note sur « Développeur Demain »
  - 1 cahier sur Animer son réseau professionnel

#### Des projets de développement

- ▶ Exporter la formation-action sur l'économie de proximité en dehors de la région
- ▶ Monter de nouvelles formation-action notamment sur Cœur de ville – le fundraising territorial – le circuit économique local
- ▶ Développer le sponsoring pour nos actions

#### Des partenariats en cours

- ▶ La Caisse des dépôts
- ▶ La Poste
- ▶ Vinci Construction
- ▶ Caisse d'Epargne
- ▶ Auchan
- ▶ Sun Power
- ▶ EDF une rivière, un territoire
- ▶ ....





contribuer à ce que **chaque femme et chaque homme**  
soient **créateurs de leur avenir et participent**  
à inventer les **territoires vivants de demain**

## Ses valeurs

**L'humain** : Les femmes et les hommes ont vocation à être créateurs de leur avenir.

**La créativité** : Il n'existe pas de solutions toute faite, elles sont sans cesse à inventer

**L'autonomie et la responsabilité** : Tous les territoires ont droit à leur avenir

**L'économie sociale** : L'économie est au service des femmes et des hommes et non l'inverse

**La solidarité** : Le développement nécessite des coopérations durables, dans les territoires, entre les habitants-es et leurs activités. Par son action, l'Adefpat participe à la construction de sens collectif autour de valeurs partagées.

## UNE ASSOCIATION

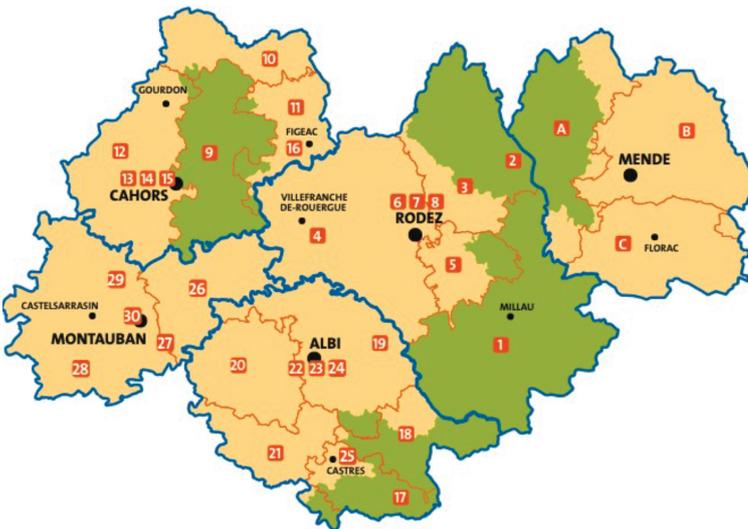
**L'ADEFPAT** est une association régionale, créée en 1983, par des organisations de développement local qui ont souhaité se doter d'un outil adapté à l'accompagnement des porteurs de projet. Elle regroupe les Pôles d'Equilibre Territoriaux Ruraux, les Parcs naturels régionaux, les communautés de communes et les chambres consulaires qui adhèrent à la charte de la formation-développement ainsi que les Collectivités Territoriales - Conseils Départementaux et Région - et les représentants de l'Etat.

## Ses missions

- Etre un **outil d'ingénierie partagé** des territoires
- Accompagner les projets par la **formation-développement**.
- Etre un **lieu ressources** sur l'innovation territoriale et entrepreneuriale partagé avec ses adhérents.
- Accompagner les structures d'utilité sociale de Lozère dans leur démarche de création, de consolidation et de développement de l'emploi avec le DLA.

## Des adhérents sur des territoires

L'ADEFPAT intervient sur les **territoires ruraux** des départements de l'Aveyron, du Lot, de Lozère, du Tarn et du Tarn et Garonne.



## Une équipe

L'équipe est constituée de 5 **conseillers en formation-développement**, sur le terrain, qui analysent les besoins des porteurs de projet orientés par des prescripteurs que sont les organismes de développement adhérents ou d'autres organismes. Ils élaborent le cahier des charges de chaque accompagnement et organisent le partenariat autour du projet. Ces conseillers sont coordonnés par **une direction** et appuyés par **deux assistantes**, basées à Albi.

## Les financements

Pour conduire ses activités, l'ADEFPAT sollicite des subventions notamment de l'Europe, de l'Etat, de la Région Occitanie et des Conseils Départementaux.

Pour en savoir plus :  
[www.adeftp.at](http://www.adeftp.at)



## Pour nous joindre

→ ADEFPAT

17 rue Gabriel Compayré - 81 000 ALBI  
05 63 36 20 30 / [contact@adeftp.at](mailto:contact@adeftp.at)



 **31** communes

 **50 657** habitants

 **577** km<sup>2</sup>

# Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

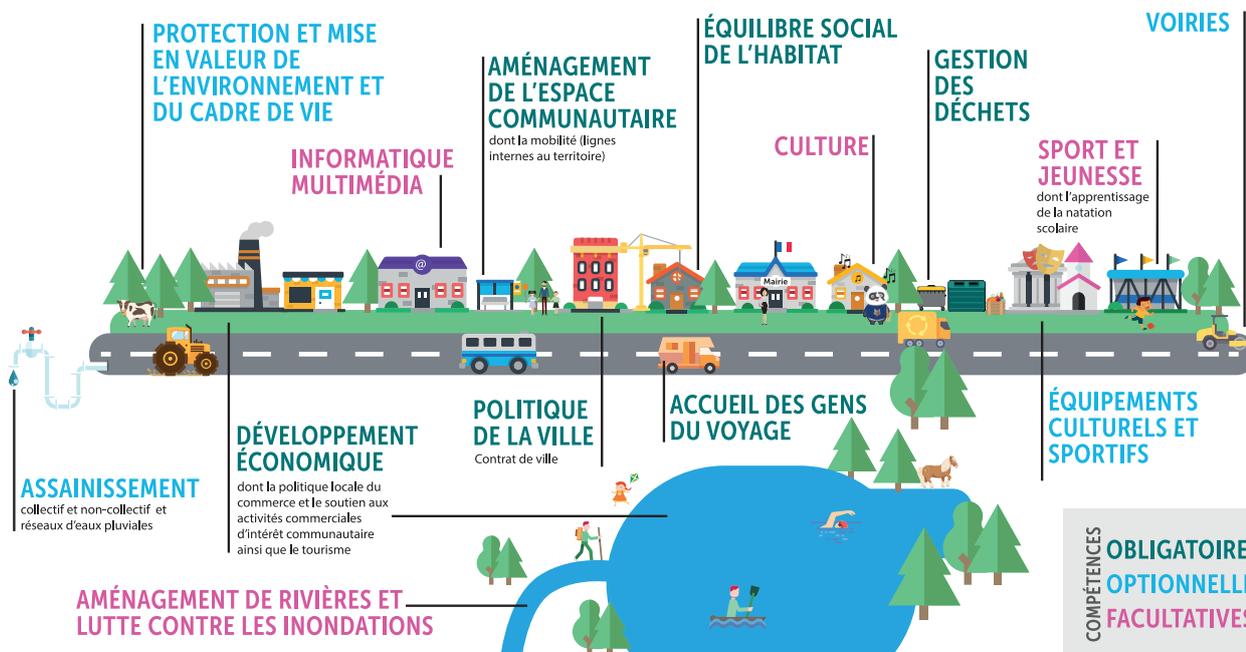
## La COR est un établissement public de coopération intercommunale : un EPCI

Espace de coopération et de solidarité, la COR est dotée de compétences transférées par les communes.

### LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'OUEST RHODANIEN



Communauté d'agglomération  
de l'Ouest Rhodanien



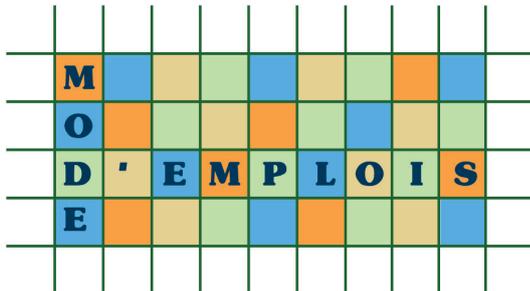
Communauté d'agglomération  
de l'Ouest Rhodanien  
3 rue de la Venne - 69170 TARARE  
Tél. 04 74 05 06 60



[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)



# ASSOCIATION



Inscrire dans la durée la zone d'emploi de Figeac comme territoire vivant, attractif et solidaire !

## Le Club d'entreprises de Figeacteurs

### Favoriser la coopération inter entreprises et créer les synergies nécessaires au développement économique durable du territoire

Au-delà du savoir-faire et de l'identité de chacun, la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) pose des questions transversales et repose sur la coopération.

C'est pourquoi Figeacteurs rassemble les entreprises et les acteurs du territoire pour inventer des solutions mutualisées et offrir un cadre de travail attractif.

**LES PROJETS :** Apéros Entreprises et territoire, Crèche Inter entreprises, Conciergerie de territoire A la RESCOUSS, Mobilité professionnelle, Fab Lab, Tiers Lieu, la Boussole...



## QUI SOMMES-NOUS?

Figeacteurs est une association créée en 2015 par plusieurs acteurs économiques du territoire (coopérative Fermes de Figeac, association d'insertion REGAIN, entreprise adaptée APEAI, club d'entreprises Mode d'Emplois et ...) dans le but de créer des coopérations et de renforcer l'attractivité de leur territoire.

Aujourd'hui Mode d'Emplois rassemble plus de 80 membres issus d'horizons divers : des représentants d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'économie classique, mais aussi des agriculteurs, des élus et des citoyens. Leur point commun ? La volonté de faire du territoire figeacois, un territoire agréable à vivre.

## NOTRE VISION

A Figeacteurs, nous avons la conviction que la gestion des compétences et l'innovation seront les moteurs de vie de notre territoire.

Nous misons sur la coopération en renforçant l'identité et le savoir faire de chacun pour susciter l'émergence de projets de développement local durable.

Ces projets de bien commun, qui ne seraient pas réalistes portés par un seul acteur, deviennent légitimes et cohérents à plusieurs.

## NOS BUREAUX PARTAGÉS

Notre espace de coworking ouvert à tous vous accueille !

- **Formule NOMADE** : 7€ la journée ou 60€ les 10 journées: accès wi-fi, 6 à 8 personnes en open space.
- **Formule RÉSIDENT**: 110€/mois: accès wi-fi en bureaux partagés, consommables et factures en supplément.

*Développons collectivement de nouvelles activités utiles et socialement porteuses de sens pour renforcer l'attractivité du bassin de vie du figeacois !*



## Rejoignez-nous !

Nos actions vous intéressent ? Mettez votre énergie, vos compétences et vos ressources au service d'un territoire innovant, attractif et solidaire et...

- Bénéficiez d'une méthodologie et des outils pour développer des projets mutualisés et attractifs pour notre territoire,
- Participez à nos événements et rencontrer un réseau diversifié d'acteurs impliqués sur leur territoire,
- Découverte des initiatives innovantes grâce à nos partenaires nationaux.

## Association Mode d'Emplois

12 rue d'Ajou 46100 FIGEAC  
05.82.92.98.38 ou [contact@figeacteurs.fr](mailto:contact@figeacteurs.fr)





## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) GRAND QUERCY



Le PETR Grand Quercy est né en juin 2015 de la fusion du Pays Bourrian et du Pays de Cahors et du Sud du Lot.

Le PETR Grand Quercy c'est :

- 153 communes
- 7 EPCI :  
Communautés de communes Causse de Labastide-Murat, Cazals-Salviac, Pays de Lalbenque-Limogne, Quercy Blanc, Quercy-Bouriane, Vallée du Lot et du Vignoble, Communauté d'agglomération du Grand Cahors.
- 2 717 km<sup>2</sup>
- 93 928 habitants ; 34hab/km<sup>2</sup>
- la moitié sud-ouest du Département du Lot
- l'échelle de la zone d'emploi de Cahors
- Cahors, préfecture 20194 hab.

**Le PETR a statutairement pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre.**

### Missions générales :

- L'élaboration et mise en œuvre du projet de territoire qui précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites, soit par les EPCI membres, soit, en leur nom et pour leur compte, par le PETR.
- L'animation territoriale
- La réalisation et la conduite d'opérations

- La contractualisation (Contrat régional, Contrat de Ruralité, LEADER...)

### Missions thématiques:

- Développement économique
- Transition énergétique
- Développement culturel
- Santé
- Forêt et filière forêt-bois

### Quelques caractéristiques

Cadre paysager de qualité - Vieillesse de la population - Territoire attractif - Augmentation de la population - Nombre important de TEP (73% n'ont pas salarié) - Un secteur tertiaire prédominant - 34 000 emplois dont plus de 45% à Cahors - Territoire peu industriel : mais une industrie agroalimentaire avec la filière du gras et la présence d'entreprises technologiques de pointe - Agriculture bien présente malgré la déprise - Filière vitivinicole - Forêt et filière bois - L'activité touristique un pilier économique du territoire

**PETR Grand Quercy**

125 rue des Thermes 46000 CAHORS – tel. 05 65 30 64 29





vous facilite la formation

## Autunois-Morvan Développement Formation

### AMDF, c'est quoi ?

Autunois Morvan Développement Formation est une association née en mai 2009 à l'initiative du Pays de l'Autunois-Morvan, des communes d'Autun et d'Épinac. Elle a vocation à faciliter la mise en œuvre de formations en réponse aux besoins des employeurs, des salariés (tous secteurs : industrie, commerce, service, BTP, agriculture, artisanat, collectivités...) et des demandeurs d'emplois.

C'est également un acteur local qui a pour mission l'accompagnement des entreprises dans leurs problématiques de développement, d'anticipation et d'identification des besoins en compétences.



### AMDF n'est pas un organisme de formation

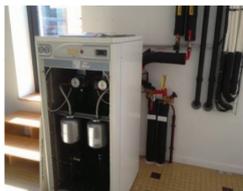
Au service du territoire et de sa population, AMDF agit en tant qu'intermédiaire entre demande et offre de formation pour :

- > collecter et mutualiser les besoins exprimés (individus, entreprises...) afin d'optimiser ainsi les coûts de formations ;
- > simplifier la mise en œuvre de formations en les organisant « chez nous », sur le territoire, grâce à la mise à disposition de locaux et matériels adaptés aux organismes de formation ;
- > déclencher des opportunités nouvelles de formations grâce aux dynamiques locales et régionales développées ;
- > accompagner les entreprises dans leurs démarches de définition et de mise en œuvre de formations ;
- > accompagner la création et la mise en place de Certifications ou de Qualifications Professionnelles dans différents secteurs d'activités ;
- > Développer la gestion des emplois et des compétences du territoire.

### Concret et efficace !

Pour assurer pleinement ce rôle de médiation entre la demande et l'offre de formation au plan local, l'association AMDF :

- > est présente auprès des réseaux économiques, sociaux, locaux et régionaux, des organismes de formation, comme auprès des élus du territoire ;
- > met à disposition de tous (employeurs, salariés, demandeurs d'emploi...) un site internet permettant l'expression des besoins en formation ;
- > assure une veille active sur l'évolution des métiers et des compétences porteuses pour anticiper l'adaptation des emplois et des qualifications sur le territoire.



### Où et avec quels matériels ?

- > AMDF dispose à Autun de 2000 m<sup>2</sup> d'espaces de formation couverts, à moins de 500 m de l'Espace Saint-Ex (hébergement et restauration de groupes) et à 800 m du centre ville avec une gamme étendue d'hôtels, restaurants tous budgets.
- > AMDF met à disposition un ensemble de 12 plateaux et salles : pour aborder aussi bien l'aspect théorique que la mise en situation pratique des formations.
- > Les principales thématiques abordées sont les suivantes : la sécurité dans les métiers du bâtiment et de l'industrie, la Qualité Environnementale des bâtiments, les soins et services à la personne, les formations transversales (anglais, bureautique,...), les métiers de 1<sup>ère</sup> transformation de la viande,...

### Qui vous forme ?

- > Des formateurs agréés qui travaillent pour des organismes de formation utilisant les espaces AMDF. L'organisme de formation est choisi en concertation avec l'entreprise et AMDF.
- > Les organismes de formation partenaires : AFABRA, AFT-IFTIM, AFPA, APAVE, APEE, BTP FORMATIONS, CCI Formation, CIFA Mercurey, CMA, CFA, COMPTOIR des FERS, CRIFAD, ECOLUSIS, Energie logique, ER Formation, EXP'AIR 21, FORGET FORMATION, FORMACONTACT, GAZ ACTION, GRETA, INLINGUA, IFPA, IFRB, IRFA, IRFSS, IRTESS, LIFE INFORMATIQUE, LINGUAPHONE, NATIONALE INCENDIE. WALL STREET INSTITUTE. @PRO-FORMATION....



## EXTRAIT DU CATALOGUE FORMATIONS PROPOSEES A AMDF



### SECURITE ET MANUTENTION

CACES® R386 / PEMP : Plateforme élévatrice de personnes (nacelles)
CACES R389 : Chariots élévateurs cat. 1, 3, 5 (cariste)
Amiante (opérateurs de chantiers, encadrement, cumul de fonctions, ...)
Habilitations électriques
Gestes et Postures / PRAP
Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
Travaux en hauteur
Sécurité Incendie - Intervention immédiate (1 <sup>ère</sup> intervention)
Montage Démontage et Utilisation d'un échafaudage (fixe et roulant)

### QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS

Pompes à chaleur (QUALIPAC)
Les systèmes de chauffage au bois (QUALIBOIS AIR)
Appareil bois raccordé au réseau hydraulique (QUALIBOIS EAU)
Installations chauffe-eau solaire individuel (QUALISOL CESI)
Installations systèmes solaires combinés (QUALISOL COMBI)
Fluides frigorigènes - catégorie 1
Calculs thermiques dans le bâtiment
Les énergies renouvelables
FEE BAT RENOVE et FEE BAT 5.2
Modules de formation PRAXIBAT : parois performantes et éclairage performant



### SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

Assistant de vie aux familles
Aide-ménagères
Agent de propreté et d'hygiène
Ergonomie
Entretien du cadre de vie et hygiène alimentaire

### FORMATIONS TRANSVERSALES

Bureautique (EXCEL, WORD, POWERPOINT, Internet et messagerie, ...)
Anglais
Ecologie (Eco-gestes, Eco-conduite, ...)
Efficacité professionnelle (Maîtriser son temps et gérer ses priorités, Prendre la parole en public, Agir sur le stress au travail,...)
Management (Gérer les tensions et les situations conflictuelles, Piloter et animer un projet, Manager une équipe, ...)

Toutes ces formations sont accessibles par le plan de formation de l'entreprise, et peuvent être éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation) en fonction des accords de branches.

AMDF, avec les organismes de formation partenaires, est en capacité de proposer d'autres formations en fonction de votre demande, n'hésitez pas à nous contacter.









# ImPulsion

TERRITOIRE

Construire la coopération publique privée

## Contact :

ADEFPAT  
Bruno SERIER  
Conseiller en Formation Développement  
Tél. : 05 65 24 76 22  
Port. : 06 85 35 90 90  
[bruno.serier@adefpat.fr](mailto:bruno.serier@adefpat.fr)